

# Le Rassemblement universel pour la paix : (R.U.P.) : 3-6 septembre 1936

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 482

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262388>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Cliché Mouvement Féministe

M<sup>me</sup> S. GLÄTTLI

## Un anniversaire

Les féministes de toute la Suisse se sont unies le 30 juillet dernier pour fêter les soixante ans de M<sup>me</sup> Sophie Glättli (Zurich).

A vrai dire, ce fut un étonnement pour beaucoup d'apprendre à cette occasion que M<sup>me</sup> Glättli doublait ce cap, qui, pour nos grand-mères, était celui d'une vieillesse déjà très avan-

cée. Car, toujours souriante et gracieuse sous ses magnifiques cheveux blonds qu'elle n'a pas sacrifiés à la mode, mais noue en torsades à la Gretchen, active et alerte, notre amie a gardé tant de jeunesse de corps et d'esprit qu'il faut réfléchir à toute l'œuvre considérable accomplie par elle pour réaliser que ce n'est évidemment qu'au cours de multiples années de travail qu'une femme peut mener à bien tant de tâches utiles. Faut-il rappeler ici que, depuis 18 ans, elle préside la puissante Section zurichoise de la Société d'utilité publique des femmes suisses? que, fondatrice de l'Office suisse pour les professions féminines, elle en préside toujours le Conseil d'administration? qu'elle a présidé longtemps la Commission des lois de notre Conseil national des Femmes suisses (Alliance)? qu'elle fut un des membres les plus écoutés et les plus influents du Comité directeur de celui-ci? que c'est à elle en partie que l'on doit la création de la *Frauenzentrale* de Zurich, comme de nombreuses initiatives utiles en matière sociale et féminine? Et enfin, qu'il n'associe le nom de M<sup>me</sup> Glättli à l'entreprise magnifique et rayonnante que fut la *Saffa*, notre inoubliable Exposition du Travail féminin en 1928, du Comité de laquelle elle fut présidente? Faut-il ajouter que M<sup>me</sup> Glättli est une suffragiste convaincue, qui, maintes et maintes fois, a apporté à notre cause l'appui toujours apprécié de sa parole ou de sa plume?...

Le *Mouvement*, n'ayant pu s'associer, vu l'interruption de sa parution pendant les mois d'été, aux vœux qui, de toutes parts, ont convergé vers M<sup>me</sup> Glättli à l'occasion de son anniversaire, tient d'autant plus à dire à celle-ci, dès son premier numéro publié après les vacances, ses amicales félicitations et l'expression de toute sa reconnaissance pour l'œuvre accomplie.

## Le Rassemblement Universel pour la Paix (R. U. P.)

3-6 septembre 1936

L'interruption de la parution du *Mouvement* durant les mois d'été nous a empêchées de tenir nos lectrices au courant des diverses péripéties par lesquelles a passé l'organisation de ce Congrès, dont nos derniers numéros de juillet avaient publié les appels, l'un d'eux, notamment, spécialement destiné aux femmes, et signé par les principales organisations féminines internationales.

Depuis lors, la décision a été prise par le Comité d'organisation de transférer ce Congrès de Genève à Bruxelles. Cette décision a été si diversement interprétée qu'entrer dans le détail des commentaires nous entraînerait trop loin: disons simplement que, selon nous, elle a surtout marqué le succès d'une des deux tendances essentielles du Congrès: celle du Congrès de masses. Amener les foules à manifester pour la paix, comme elles l'ont fait à Saint-Cloud, le 9 août, par exemple, tel était l'objectif des organisateurs français surtout, alors que d'autres, comme les Anglais ou les Suisses, défendaient la thèse du Congrès plus réduit, composé de délégations représentant, elles, les masses. Or, réunir des masses à Genève, en pleine « saison internationale » et vu les précautions qu'impose la situation de siège de la S. d. N., il ne fallait

pas y songer. Disons d'ailleurs que cette conception du Congrès de masses ne semble pas se réaliser, puisque, aux dernières nouvelles, on attendait environ 200 délégués britanniques, 500 délégués français, 100 américains, 50 de l'U. R. S. S., 75 des pays scandinaves, etc. C'est le nombre assurément, nombre respectable et imposant, de ceux qui veulent sérieusement affirmer leur volonté de paix et travailler à la réaliser: ce n'est pas la masse.

Quant à l'attitude du Conseil Fédéral et aux conditions mises par lui à la réunion du Congrès à Genève, on nous permettra de dire ici que nous ne sommes point d'accord avec ceux des organisateurs qui les ont à grand bruit proclamées inacceptables: elles nous ont paru au contraire — une fois n'est pas coutume! — extraordinairement larges en ce qui concernait les mesures de police (grandes facilités de visas de passeports, etc., même pour les pays qui ne sont point en relations diplomatiques avec la Confédération). Quant aux conditions (que, d'ailleurs, si nous sommes bien informée, le gouvernement belge a mises de son côté aux séances de Bruxelles) concernant les cortèges, les manifestations en plein air, l'immixtion dans la politique intérieure suisse, elles sont habituelles aux réunions qui se tiennent à Genève pendant l'Assemblée. En revanche, un point nous a paru complètement en désaccord avec toutes nos traditions de liberté de parole et d'expression d'opinions: c'était la présence perma-

nente au Congrès d'un représentant du Ministère fédéral public. Mais ne voilà-t-il pas que c'était le Secrétariat du Congrès lui-même qui avait demandé cette aide, que nous appelions, nous, une surveillance antidémocratique!... Alors, si ce qui nous choque, le Congrès était prêt à l'accepter, et ce qu'il ne voulait pas nous paraissait normal — comment s'entendre?...

Sans doute aussi, notre atmosphère politique intérieure de Genève, chroniquement empoisonnée depuis trois ans, a-t-elle été néfaste aux premiers préparatifs du Congrès. L'obstination bornée et la mauvaise foi évidente de certains éléments ont tout gâté dès les débuts. Et c'est ainsi qu'un Congrès destiné avant tout à soutenir et à renforcer la Société des Nations, à défendre ses principes essentiels, à déterminer et à organiser les méthodes qui peuvent la sauver, a été transféré, avec une précipitation et une méconnaissance que l'on ne pourra jamais assez déplorer des ressources de propagande pour la paix qu'offre Genève, dans une autre ville que celle où siège cette même Société des Nations. Ironie.

Quand ces lignes paraîtront, le Congrès de Bruxelles battra son plein. Nous espérons que notre prochain numéro pourra en apporter des échos à nos lecteurs, — bien que, pour nous, le plus important du R. U. P. soit surtout l'œuvre d'organisation de la paix et la collaboration des bonnes volontés qui doit en résulter. D'après tous les détails que nous avons reçus, l'activité du Congrès sera répartie entre les grandes Commissions suivantes: les Eglises (catholique et protestante, la section protestante étant dirigée par le Rev. Atkinson (Etats-Unis), et les pasteurs Henriod (Genève) et Jézéquel (Paris); les syndicats; les coopératives; l'éducation; les lettres et les sciences; les aviateurs; les parlementaires; les femmes; le commerce, l'industrie et les finances; les agriculteurs et paysans; l'éducation physique. Dans chacune de ces Com-

missions seront étudiés les moyens pratiques de servir le mieux l'idée de paix. La Commission féminine (que nous sommes un peu étonnée de voir réapparaitre, nos représentations ayant pourtant déclaré au début que les femmes voulaient se répartir comme les hommes dans les autres Commissions sans constituer une catégorie à part) sera présidée par Miss J. Schain (Etats-Unis), présidente de la Commission de la Paix de l'Alliance Internationale, assistée de M<sup>me</sup> Lippens, vice-présidente du Conseil National des Femmes belges, et deux rapporteurs sont prévus: Miss Dingman, présidente du Comité International féminin pour le désarmement (Genève), et M<sup>me</sup> Duchêne, présidente du Comité des femmes contre la guerre et le fascisme (Paris). En outre, une Conférence de toutes les organisations féminines internationales ayant adhéré au R. U. P. a été convoquée avant l'ouverture du Congrès, et après sa clôture pour étudier en commun l'application pratique des décisions votées.

A la présidence de la Commission générale, dont la tâche sera évidemment de coordonner toutes ces différentes activités, siègera Mrs. Corbett Ashby, et il n'est pas besoin de beaucoup de détails d'organisation bien compris pour deviner la présence à la tête du Secrétariat de Rosa Manus! La balance paraît avoir été bien établie entre les différentes nationalités: seule la part faite à la Suisse nous paraît singulièrement restreinte. Est-ce parce que le mouvement en faveur du R. U. P., gêné par les circonstances que l'on sait, a mis tant de temps à s'organiser chez nous? La liste complète de la délégation suisse ne nous est d'ailleurs pas encore parvenue au moment où ces lignes sont écrites, mais nous savons en tout cas que l'Association suisse pour le Suffrage sera représentée dans cette délégation par M<sup>lle</sup> le Dr. Stockmeyer, présidente de notre Section de Zurich.

La plus grande partie du Congrès sera con-



à bref délai en un ministère. La protection de l'enfance embrasse trop de questions, est trop complexe pour s'accommoder longtemps de l'assez grand désordre qu'on voit à présent. Education nationale, Education physique, Justice, Santé publique y collaborent, mais dans un effort dispersé. Il y faut plus d'unité et d'organisation car l'enfance est de la graine d'humanité, elle porte en elle l'avenir. Et, suivant la formule de M. Vincent, « si l'on veut boire de l'eau potable, il faut remonter à la source ».

— Pour assurer au pays, madame une enfance potable?

— Elle est, en certaines régions contaminée déplorablement. Savez-vous, Monsieur, qu'en Normandie les tout petits boivent de l'alcool et qu'ils applaudissent avec joie à la vue d'un bistrot? Savez-vous qu'en Bretagne l'alcool se mêle au lait dans le biberon? A la ville, autre péril: l'enfance déperit dans les taudis. Tandis que sur la Promenade des Anglais, à Nice, s'étale la vie heureuse, pénétrez dans les ruelles et vous y verrez grouiller une marmaille sans air, sans lumière et sans jeux...

A cet endroit, la voix de M<sup>me</sup> Lacore, de douce qu'elle était d'abord, se durcit un peu et martèle les mots; et le regard semble fouiller un horizon lointain.

... Puis, passé l'âge de l'école maternelle, se pose le problème de la rue et de l'enfance délinquante. Délinquante! Ce n'est pas vrai, monsieur, ce n'est pas vrai! Chargés d'atavismes malsains, trop souvent témoins de drames lamentables, abandonnés à eux-mêmes, ces gosses, ces déshérités ont, un jour, quelque geste malheureux. Etouffant dans une vie rétrécie, ils ont vu

des jouets magnifiques aux mains d'enfants riches. Ils succombent, et les voilà tarés pour toute leur existence. Je visitais récemment la prison de Fresnes. « Toi, dis-je à l'un d'eux, qu'as-tu fait? — J'ai volé? — Quoi? — Un vélo. » Il faut relever ces infortunés. A Fresnes, encore, j'aise une prostituée de quinze ans qui a un enfant. Il faut lui faire comprendre qu'en élevant son enfant elle peut redresser sa vie. L'en persuader et l'y aider, tel est le rôle social. Ces jeunes épaves du vice et de la misère, la solidarité exige qu'elles soient recueillies, et, autant qu'il se peut, sauvées. Il faut à tout prix affecter à cette tâche des éducateurs choisis, des médecins exercés, des psychiatres spécialisés. Une œuvre immense reste à accomplir.

### Quand et comment les femmes se reposent-elles?

*A cette question, si souvent posée dans nos colonnes, des vacances de la ménagère, nous sommes spécialement heureuse de trouver dans la Tribune de Genève la réponse que nous reproduisons ci-après. Spécialement heureuse, disons-nous, car cette réponse est signée de Monsieur X..., qui, s'intitulant généralement « ami des femmes », prend trop souvent prétexte de ce qualificatif pour combattre nos idées, « pour notre bien ». Mais, pour cette fois, nous voilà d'accord.*

Vous n'avez pas été sans observer que l'égoïsme de l'homme est d'une inconscience presque magnifique. Il dit volontiers de sa femme qu'elle ne travaille pas lorsqu'elle n'a d'autre occupation que les soins du ménage. Or, qu'est-ce que c'est que ces soins, sinon l'accomplissement continui-

de tâches qui, commençant au lever de la femme, ne cessent qu'au moment où elle se couche?

Où est-elle, la journée de huit heures pour les ménagères? Que sont, pour elles, les heures des repas? Non, un dérangement incessant. Monsieur, lui, mange, boit, en toute tranquillité, s'installe ensuite commodément afin de fumer sa pipe ou son cigare, durant que la femme est à l'évier, lavant la vaisselle. N'est-ce pas tout naturel? Le mari ne gagne-t-il pas le pain du ménage? Que sont ces besoins humbles de la femme au foyer à côté de son labeur à lui, au dehors? Et il se carre, se donne de l'importance, à l'air de penser (et pense, hélas!) qu'elle qu'il a épousée doit être rudement contente de l'avoir rencontré; n'a-t-il pas de l'ordre, n'est-il pas travailleur, sobre? Que pourrait demander de plus celle qui a la veine d'être tombée sur un si bon numéro?

La moindre des choses: que ce paragon des vertus masculines voulût bien s'apercevoir que ce n'est pas par la grâce du Saint-Esprit que son logement est bien tenu, que ses repas sont apprêtés non seulement pour le nourrir, mais encore pour satisfaire sa gourmandise, que ses enfants sont lavés, et vêtus proprement, que son linge est en ordre, que le budget du ménage s'équilibre, chose qu'il trouve toute naturelle chez lui (il ne manquerait plus que ce fût le contraire! On verrait...) alors que, citoyen et politicien, il se résigne parfaitement à ce que ses hommes d'Etat soient incapables de réaliser ce dont sa femme vient à bout.

Il ne s'étonne de rien quand tout va bien; il est enclin à ne passer aucune défaillance lorsque quelque chose ne va plus. Ce ministre de l'inté-

rieur qu'il possède, c'est « sa » femme: dès lors, ce qu'elle fait, elle le fait pour la communauté, n'est-ce pas? Pourquoi en serait-il ému ou même simplement reconnaissant? On va prendre des vacances? Ce sera bon de se sentir encore chez soi, alors qu'on aura émigré à la mer ou à la montagne! L'hôtel, la pension gâtent le plaisir. de se reposer: ça coûte cher, ce n'est pas bon, on n'est pas tranquille... « Si, moi! » dit parfois, et pense toujours, la femme. Et si elle le dit, Monsieur s'étonne, sincèrement, ce qui est le pire!... Sa femme est fatiguée? De quoi, grand Dieu? Est-il donc un homme si exigeant? Il est un homme, — et c'est assez...

*Et voici que, de son côté, M. Pierre Deslandes sonne la même cloche dans la Gazette de Lusanne. Y a-t-il évidemment quelque chose de changé chez nos journalières?...*

La sévérité des temps exige que tant de jeunes femmes mènent seules leur ménage. Après tout, est-ce donc un si grand malheur?

Le certain, c'est que nos jeunes amies, « condamnées » à ce régime par la simplicité de leurs ressources, s'en plaignent infiniment moins que leurs mères ne faisaient de leurs bonnes ignorantes, changeantes et fantasques. Dans un cadre simplifié, où les murs tiennent moins d'espace, et davantage les fleurs, elles conduisent leur besogne quotidienne sans se lamenter ni se faner. Entre elles et les languissantes épouses d'un autre temps, qui ne savaient que se plaindre de leurs domestiques, quel siècle a donc coulé? Ces actives maîtresses d'une maison bien équipée, c'est cette besogne gentiment acceptée qui les gardera de vieillir. A la condition, pourtant,

sacrée à l'activité de ces Commissions, une séance plénière seulement étant annoncée en plus des séances solennelles d'ouverture et de clôture. Une réception par le bourgmestre de Bruxelles est prévue dans le cadre incomparable de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'un gala cinématographique le vendredi soir. La matinée du dimanche est réservée aux services religieux, catholique et protestant, et l'après-midi à une grande manifestation artistique et sportive organisée par le Comité belge. Il faut dire ici le tour de force que représente la mise sur pied de ce programme en moins de six semaines, et admirer sans réserve l'effort accompli, même si, comme cela est inévitable, des lacunes ou des difficultés se révèlent à l'usage. Et il faut surtout, croyons-nous, saluer de toute sa sympathie agissante ce premier effort commun de tous ceux qui veulent la paix. Comme l'a excellemment écrit M. le professeur Ernest Bovet, parlant des membres du Comité suisse, « ils la recherchent par des voies assez différentes, mais toujours avec la même sincérité et le même dévouement. » Puisse le succès de ce premier effort montrer la voie à suivre à tous ceux qui hésitent encore à sacrifier à cette cause urgente des idées préconçues ou des mesquineries personnelles. E. Gd.

**Conseil International des Femmes**

**Congrès de Dubrovnik (Yougoslavie)**  
(28 septembre - 9 octobre 1936)

C'est dans cette pittoresque et attachante cité que nos atlas d'avant-guerre appelaient Raguse, ville ceinte de murailles sur lesquelles bontait le flot bleu de l'Adriatique, ville fleurie presque en toute saison grâce à son climat méridional, ville dont les palais et les monuments évoquent Venise, qui fut pendant des siècles sa rivale — que le Conseil International des Femmes convoque, pour un début d'automne qui est particulièrement exquise dans ces régions, l'un de ses Congrès. Il est vraiment dommage que la décision de la Société des Nations de retarder de 3 semaines son Assemblée plénière (qui s'ouvrira, comme on le sait, le 21 septembre), empêche de profiter de l'occasion rare de visiter ce merveilleux coin de terre nombre de nos féministes, que les nécessités du travail international retiendront à Genève à la même date.

L'ordre du jour de ce Congrès du C. I. F. est forcément chargé, vu le champ d'activité si largement étendu à toutes les préoccupations d'ordre social, humanitaire, moral, féminin, artistique, littéraire que s'est assigné la doyenne de nos organisations féminines internationales. Le programme ne compterait pas moins de 35 résolutions ! Mentionnons d'abord celle touchant la création de deux nouvelles Commissions consacrées l'une à l'information sociale, l'autre à l'économie domestique et politique, sous la forme d'une juste appréciation de la profession de ménagère et de l'aide à apporter à celle-ci pour faciliter son travail. D'autres importantes résolutions ont trait de la suppression de l'esclavage, du renforcement de la S. d. N., de la distribution des matières premières, de la nationalité de la femme mariée, de l'égalité des droits pour les deux sexes, puis de différentes questions d'éducation, de cinéma, de radiodiffusion, d'égalité morale, d'alimentation, etc. En outre, des réunions publiques seront consacrées à la question des femmes dans l'industrie, à l'activité des femmes rurales, au problème de l'habitation ainsi qu'à un gala cinématographique, et il va bien de soi que les réceptions officielles et privées, les visites d'institutions et de monuments ont aussi leur place dans ce programme.

Mais une tâche difficile encore attend ce Congrès : celle de l'élection d'une nouvelle présidente. Lady Aberdeen en effet, dont le nom est si étroitement lié à celui du Conseil International des Femmes que l'on a peine à se le représenter sans elle, n'a pas voulu attendre l'année 1938, qui sera une année de jubilé, puisqu'il y aura cinquante ans qu'elle fonda le C. I. F., pour annoncer sa décision irrévocable de se re-

tirer ; et trois candidates ont accepté la lourde et périlleuse perspective de lui succéder. Ce sont d'abord la baronne Boel, présidente du Conseil national des Femmes belges, et bien connue dans son pays pour toute une activité sociale et philanthropique très étendue, puis la princesse Cantacuzène, présidente du Conseil national des Femmes roumaines, et qu'il n'est sans doute pas besoin de présenter aux lectrices de ce journal ; et enfin la candidature a été posée en dernière heure par deux petits pays, le Danemark et la Suisse, de Mme Kerstin Hesselgren, présidente du Conseil national des Femmes suédoises, dont le portrait comme le nom ont aussi figuré bien souvent dans nos colonnes, vu son activité à la S. d. N. et au B. I. T. A côté de cette élection d'une importance capitale, le Congrès aura encore à désigner les autres membres du Bureau (et nous constatons avec plaisir que notre compatriote Mme Elisabeth Zellweger (Bâle) est proposée comme l'une des vice-présidentes par de

nombreuses femmes de nos pays) et les présidentes et vice-présidentes des quatorze Commissions. Ce n'est donc pas précisément le travail qui manquera. Rappels en terminant que si les déléguées de leur pays, des visiteuses sont admises à suivre toutes les séances sans avoir, bien entendu, le droit d'y prendre la parole. Ces dernières peuvent s'adresser pour bénéficier des facilités de voyage à l'Agence Blenk et Fert, à Genève, alors que le choix des déléguées relève exclusivement de notre Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, présidée par Mme Clara Nef (Hérissau).

Nous invitons chaleureusement les femmes de toutes les parties de la Suisse à participer à notre Assemblée des 3 et 4 octobre à Coire. Nous

**Condamnées à perpétuité ? ...**

Sous ce titre symbolique, Mme Germaine Decaris évoque dans l'Œuvre la situation lamentable de tant de travailleuses, qui, parce qu'elles ne parviennent plus, quelles que soient leurs recherches, à trouver du travail, se demandent avec angoisse, si elles sont de fait condamnées au chômage à perpétuité ?

...Nous sommes cinquante de mon âge, disait l'inconnue. Nous ne sommes plus jeunes... Moi, je chôme depuis janvier 34. Il y en a beaucoup comme moi. Je suis bien sûre qu'on nous met à l'écart. J'ai fait des remplacements de huit jours, de dix, de quinze jours, de trois semaines. Mais on ne m'a jamais indiqué une place défini-

**Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses**

Hérissau et Teufen, fin août 1936.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

NOUS AVONS le plaisir de vous inviter à notre XXXV<sup>me</sup> Assemblée générale, qui aura lieu les 3 et 4 octobre à Coire. Nous sommes très reconnaissants aux femmes grisonnes de bien vouloir nous offrir l'hospitalité de leur capitale, et nous espérons que l'éloignement n'empêchera aucune de nos Sociétés d'assister à notre Assemblée.

En plus des rapports statutaires, vous trouverez, à notre ordre du jour, deux propositions que nous recommandons à votre étude, afin que vous puissiez remettre à votre déléguée les instructions nécessaires pour le vote.

1. Proposition de la « Frauenzentrale » de Saint-Gall: Modification de l'article 8 des statuts, nouvelle rédaction :

« Chaque Société faisant partie de l'Alliance, qu'elle soit Société autonome, Centrale ou Section, sera représentée aux Assemblées générales par une mandataire officielle ayant droit de vote.

Les membres du Comité de l'Alliance ne peuvent pas représenter une Société.

Ont droit de vote également les Présidentes des Commissions ou leur représentante.

La Présidente de l'Alliance départage les voix.

En cas de propositions urgentes adressées directement à l'Assemblée générale, les membres du Comité ont droit de vote. »

La Frauenzentrale de Saint-Gall estime que le Comité devrait remettre entièrement aux déléguées les décisions sur des propositions que lui-même a déjà étudiées et préparées. Une exception serait faite pour les votations concernant des propositions urgentes, envoyées directement à l'Assemblée générale et qui n'auraient pas pu être soumises au préalable à l'examen des Sociétés. En vertu de la disposition, aux termes de laquelle les membres du Comité ne pourraient plus représenter les Sociétés, celles-ci seraient amenées à participer d'une façon plus directe aux Assemblées générales.

2. Proposition du Comité :

« L'Alliance nomme une Commission pour s'occuper des problèmes de la paix. »

L'automne dernier déjà, une petite sous-Commission s'était formée au sein du Comité ; son activité n'a cessé de se développer et devient de plus en plus nécessaire.

Lors de leur réunion de mai, les Frauenzentralen cantonales ont émis le vœu que l'Alliance élargisse cette Commission. Comme, d'après l'article 21 de notre règlement, toute Commission provisoire ou permanente doit être constituée par l'Assemblée générale, nous soumettons cette proposition à votre décision.

Nous sommes heureuses d'accueillir deux nouvelles Sociétés de la Schweiz. Landfrauenverband et le Frauenverein Reute (Appenzell).

Avec cette circulaire, vous recevrez la carte de votre déléguée. Cette carte devra être échangée à Coire, avant l'ouverture de l'Assemblée, contre la carte rose de vote. Nous vous rappelons qu'une déléguée a le droit de représenter deux sociétés, mais pas davantage. Nous serions reconnaissantes aux sociétés qui ne pourraient pas envoyer de déléguées à Coire de nous en prévenir. Notre « Caisse de voyages » est destinée à faciliter une délégation aux sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de la financer elle-même. Les demandes de subsides doivent parvenir avant l'Assemblée générale à la trésorière, Mme M. Schönauer, Pfaffenlohweg 49, Riehen, près Bâle.

Nous saisissons cette occasion pour vous rendre attentives dès à présent à l'action de nos Sociétés vaudoises en vue de la vente du raisin frais. L'an dernier, l'expérience a prouvé l'utilité de cette entreprise, qui sera répétée cet automne, pour peu que la récolte le permette. Vous recevrez en temps utile des instructions plus précises à ce sujet.

Conformément aux vœux exprimés par l'Union féminine suisse des arts et métiers, nous vous prions, en face de la situation précaire de la majorité des couturières, modistes, etc., de vous adresser à elles pour vos commandes, et de le faire suffisamment à temps, en réservant, si possible, les travaux de transformation pour la « morte saison ».

Nous espérons que la réunion de Coire sera féconde en initiatives utiles. En attendant de vous y rencontrer nombreuses, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Pour la Comité:  
 La Présidente: C. NEF.  
 Le Secrétaire: A. RECHSTEINER.

**Invitation des Sociétés de Coire**

MESDAMES,

Les Sociétés féminines de la capitale rhétorique se réjouissent de l'honneur qui leur est fait de pouvoir accueillir les déléguées des Sociétés féminines suisses qui s'y réuniront prochainement en Assemblée générale.

Nous invitons chaleureusement les femmes de toutes les parties de la Suisse à participer à notre Assemblée des 3 et 4 octobre à Coire. Nous

ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour leur rendre le séjour agréable, dans l'attente certaine que ces journées encourageront toutes les participantes à poursuivre leurs activités par de nouvelles initiatives et qu'elles resserreront les rapports d'amitié entre les Sociétés.

Notre ancienne petite ville vous recevra dans l'éclat des couleurs répandues par l'automne sur ses jardins, ses vignobles et ses forêts. Beaucoup d'entre vous seront certainement tentées de prolonger leur séjour en effectuant avant leur retour dans leurs foyers une excursion dans les environs de Coire. Sur les hauteurs de Lenzerheide, d'Arosa ou de Flims, elles goûteront encore quelques heures de cette atmosphère et de cette lumière si spéciales à l'automne dans la montagne.

Nous espérons que vous répondrez très nombreux à notre invitation.

Société d'Utilité Publique (Section de Coire).

« Verband Frauenhilfe » (Sect. de Coire).

Amies de la Jeune Fille (Sect. de Coire).

Ligue des Femmes Abstinentes (Section de Coire).

« Vereinigung Junger Bänderinnen. »

Nous vous recommandons les hôtels et logements suivants, et vous prions de retenir vos chambres directement :

MÄDCHEN- U. DAMENHEIM CASANNA, Fontanastrasse. Chambre et p. déjeuner, Fr. 3.-- - 3.70; Souper, Fr. 1.20 - 2.30.

RAETISCHES VOLKSHAUS, Obertor. Chambre et pet. déjeuner, 3.20 - 4.20 (avec eau cour. Fr. 4.70 - 5.20); Souper, Fr. 1.-- - 2.50.

HÔTEL DREI KÖNIGE, Untere Reichgasse, Chambre et p. déjeuner, Fr. 5.50; Souper, 3.--.

HÔTEL STERN, Untere Reichgasse, Chambre et p. déjeuner, Fr. 5.50; Souper, 3.--.

HÔTEL LUKMANIER, Poststrasse, Chambre et p. déjeuner, Fr. 5.50; Souper, 3.--.

HÔTEL STEINBECK, Bahnhofplatz, Chambre et p. déjeuner, Fr. 6.50; Souper, 3.-- - 5.50.

Un nombre limité de logements gratuits est à la disposition des déléguées.

Les cartes de banquet donnant droit au dîner du dimanche et à la soirée familiale du samedi peuvent être retirées au Bureau de renseignements de la gare et à l'entrée de la salle des séances, au prix de Fr. 3.30 la carte.

Veuillez vous inscrire avant le 20 septembre auprès de Mme Paula Jörger, Masans près Coire, soit pour le banquet et la soirée, soit pour les logements gratuits.

Dimanche: Culte protestant à Saint-Martin, à 8 h. 45. — Culte catholique: Cathédrale, à 7 h. 30, Messe basse; Erlöserkirche, à 8 h., Messe basse.

grandes responsabilités. Les femmes suisses ont prouvé lors de cette Conférence qu'elles sauront lutter en commun pour la grande cause de la paix, de la liberté ainsi que pour leurs droits. A. TOBLER.

**Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève**  
Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 22 octobre 1936 - 17 mars 1937  
 Culture féminine générale. Formation professionnelle et d'assistantes sociales (autorisation de l'Enseignement, r. de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires.  
 Ecole de Laborantes. Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge, 1<sup>er</sup> Nov.-15 Déc. Des auditeurs sont admis à tous les cours.  
 Pension et Cours ménagers. Formation de gouvernantes de maison au Poyer de l'École (Villa des Jardins). Programme (50 ets) et renseignements par le Secrétariat, rue Ch.-Bonnet, 6.

**Vacances à Vermala**

sur SIERRE  
**FOREST-HOTEL** (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.  
 Saison juin-octobre. — Prospectus.  
 Mme ZUFFEREY-BAUR, Dir.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

**INSTITUT JAKES-DALCROZE**  
RYTHMIQUE SOLFÈGE IMPROVISATION PIANO

Cours populaires du soir ... Cours pour étudiants, instituteurs, artistes  
 Cours pour enfants (7 à 14 ans) ... JARDIN D'ENFANTS (4 à 6 ans)  
 Cours combinés de Rythmique-Solfège (prix réduits pour enfants de la même famille)

**Ouverture des Cours: 14 Septembre**  
Inscriptions au Secrétariat 44, Terrassière de 10 h. à 12 h. et de 3 h. à 6 h.

